

Communication de Madame Francine Roze



Séance du 21 janvier 2011



Le mobilier lorrain : regards croisés entre archéologie et ethnologie

A de rares exceptions près, toutes les sociétés actuelles vivent dans un environnement quotidien où l'ameublement tient une place fondamentale, à travers laquelle s'expriment leurs goûts et leurs cultures. Dans ce domaine, la diversité est infinie. En France, l'industrialisation a imposé un ameublement à peu près uniformisé. Jadis pourtant, aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles, lorsque dominait encore l'artisanat, la problématique était bien différente. Et si les types de meubles étaient alors essentiellement définis par les maîtres parisiens, toutes les provinces, et la Lorraine au premier chef, s'inspirèrent de ces modèles, traduits, selon les régions et le savoir-faire des artisans, en une surprenante variété de mobiliers *populaires*.

Il y aurait mille choses à dire sur le mobilier de notre région. Inscrit pleinement dans les styles français du 18^{ème} siècle, mais adapté aux goûts et aux usages des populations locales, il est reconnu comme un mobilier régional à part entière. Pour autant, toute systématisation en la matière est impossible, tant est grande sa diversité dans l'aire lorraine. De canton à canton, de village à village, de menuisier à menuisier, le meuble lorrain est généralement le reflet de l'inventivité et de l'habileté de l'artisan. Aussi, comme en témoigne l'important corpus actuellement connu, la production mobilière régionale se caractérise-t-elle par une singulière fécondité tant dans le domaine du répertoire décoratif que dans celui des techniques d'ornementation.

L'étude d'un mobilier régional est complexe et doit être conduite avec circonspection pour être « crédible ». Comme la plupart des productions dites populaires, la production mobilière est au coeur de la culture matérielle d'une population : c'est pourquoi son étude répond d'une démarche pluridisciplinaire. S'ils relèvent en premier lieu du domaine des arts décoratifs, les mobiliers populaires régionaux doivent aussi s'inscrire dans des disciplines comme l'histoire, la géographie, l'ethnologie et l'archéologie, sans lesquelles leur problématique ne peut être saisie dans sa globalité. En effet, quelle que soit sa qualité, un meuble est d'abord le témoin de savoir-faire et d'usages locaux. Il ne peut être *compris* que mis en perspective dans un contexte général, où se croisent plusieurs regards, parmi lesquels ceux de l'ethnologue et de l'archéologue s'affichent comme toujours plus efficaces. Certes, l'œil de l'ethnologue n'est pas celui de l'archéologue. Mais, les regards sont complémentaires et, si les techniques d'investigations diffèrent, ethnologue et archéologue ont le même objectif : faire « parler » le meuble, l'interroger et l'ausculter, afin de recueillir un maximum d'informations, dont les plus infimes parfois contribuent à redonner vie, ou du moins, sens à l'objet.

À la suite de Charles Sadoul, qui fut le premier à s'intéresser au mobilier lorrain^[1] et de Jacques Choux, qui en donna la première étude globale^[2], tous les historiens de la Lorraine qui se sont penchés sur la question l'ont abordée dans une approche plutôt ethnologique, à partir des données « humaines » habituelles que sont les sources écrites (inventaires après-décès, contrats de mariage...), et iconographiques (tableaux, gravures ou dessins). Leur quête est passée par le dépouillement de tous documents aptes à les renseigner sur l'usage d'un meuble, sa forme et sa dénomination, ainsi que par la collecte d'informations orales, quand cela était encore possible. Nous verrons plus loin combien fut exemplaire dans ce domaine *l'Enquête sur le mobilier traditionnel*, menée en 1941 par le Musée national des Arts et Traditions populaires à travers tout le pays.

L'apport des sources écrites et iconographiques

Les meubles conservés chez les particuliers et dans les collections publiques constituent des fonds inégaux et irrégulièrement documentés. L'analyse des sources écrites et iconographiques s'avère donc fondamentale pour la connaissance de ces objets. À condition de les croiser systématiquement et de cultiver en permanence le doute à leur égard, elles constituent même l'unique possibilité de proposer, un jour, une étude crédible et globale sur l'ameublement des Lorrains jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle. Jusqu'à présent, seuls des dépouillements ponctuels, mais approfondis, ont été menés dans des secteurs bien délimités, comme par exemple les bailliages de Vézelize, Saint-Dié ou encore Blâmont. Le reste de l'espace lorrain est encore à « couvrir ». Le travail est immense,

mais nécessaire pour une connaissance plus fine des usages lorrains en matière d'ameublement populaire.

Les sources écrites, et en particulier les archives notariales et les inventaires après-décès, sont comme un puits sans fond dans lequel les chercheurs fouillent inlassablement et d'où ils remontent des foules de données brutes. Mais ces données, une fois traitées et analysées, contribuent peu à peu à configurer le paysage mobilier lorrain, dans ses composantes les plus intéressantes du point de vue ethnologique.

Les inventaires après décès

Selon la coutume de Lorraine, les inventaires après-décès étaient une obligation. Etablis dans les foyers où vivaient un ou plusieurs enfants mineurs, dans le but de garantir leurs intérêts, ils listaient tout ce qui pouvait être vendu au cas où le défunt aurait laissé des dettes. Ces documents ne prenaient donc en compte que les objets mobiliers ayant quelque valeur : ustensiles de cuisine, outillage, denrées périssables, récoltes, têtes de bétail et meubles meublants tels que coffres, armoires, buffets, lits, chaises, bancs ou tables. Le mobilier immeuble par destination n'était pas pris en compte : les placards, horloges murales et autres boiseries échappent par conséquent à notre connaissance.

Même s'ils sont le fondement de l'étude du mobilier et qu'à ce titre ils peuvent faire figure de sources miraculeuses, ces inventaires ne sont cependant pas toujours fiables. Certes, on y trouve l'estimation du prix des meubles, l'essence dans laquelle ils sont faits et leurs appellations vernaculaires. Certes, on peut y trouver aussi des renseignements sur leur état de conservation et leur usage. Ou encore le nombre de meubles par pièce prisée. Toutes ces indications sont très précieuses. Mais « à cause de l'incertitude du vocabulaire, les mêmes mots désignant des meubles différents selon qu'ils sont employés aux 16^{ème} et 17^{ème} siècles, ou de nos jours »^[3], l'utilisation de ces sources notariales reste aléatoire et peut même s'avérer décevante. Nous n'y trouvons que de rares précisions sur l'ornementation ou sur la structure des meubles. Leur rédaction dépendant aussi du talent de leur rédacteur et de la précision de ce qu'il relève, ils restent inégaux. On peut disposer de données assez bien détaillées. A l'exemple de l'inventaire de ce petit vigneron toulinois, Jean Olry et de sa femme Jeanne Verlet^[4], dont le logis comprenait, en 1779, « deux petites tables à pied pliant, l'une de bois de chenue et l'autre de sapin [...], deux petites chaises en paillée et six autres chaises bois de chenue [...], un petit buffet a quatre volets fermants a clef, bois de chenue ». Dans le même document, on trouve encore mentionnés, un peu plus loin : « une petite couchette d'enfant [...] bois de chenue et sapin [...] et une « vieille table bois de chenue a pied tourné, un

berceau d'enfants, un mauvais tour à filler, une petite burtoire bois de sapin, une mauvaise couchette de soldat (?) avec sa paillasse ». Dans d'autres inventaires, le tabellion peut se faire plus encore précis. Chez feu Claude Masson, vigneron à Ecrouves le tabellion relevait, en 1792 « une crédence à deux tablettes, le dessous bois de sapin à deux volets fermants à clenche », ou encore : « un bois de lict à colonnes garnie d'une paillasse, d'un plumon, d'un traversin, d'une couverture toille pinte picquée, ses rideaux en trois pans serge verte, deux pans de bonnes grâces de même (sortes d'attaches des rideaux) et ses tringles de fer au nombre de deux, une petite couverture de laine »^[5]. Voilà des informations précises et précieuses qui nous renseignent non seulement sur le type de lit (d'angle, à quatre colonnes, fermé par des rideaux verts), mais aussi sur la literie.

Mais les inventaires peuvent aussi nous laisser dans la plus grande imprécision. En 1604, le notaire ne prisait, dans la mesure d'un pauvre charbonnier des environs de Nancy^[6], qu'« ung petit vieux coffre rompu », ou encore, en 1749, dans la cuisine de Nicolas Jeannot, laboureur à Epiez-sur-Chiez (55)^[7] qu'« un coffre bois de chêne avec serrure, dans lequel sont enfermés plusieurs linges, habits et hardes [...]. Et ne s'étant trouvé autres coffres ni armoires fermant à clef, nous avons du surplus des autres meubles fait description comme s'ensuit : « 1 maie à pétrir, bois de chêne, 1 table ronde à pied dormant, même bois, 3 mauvaises chaises, 1 petit saloir de bois, 1 autre mauvais coffre de bois de chêne dans lequel ne s'est rien trouvé, 1 bois de lit de chêne sans ciel sur lequel ne s'est rien trouvé ; dans la chambre derrière, 1 autre bois de lit, bois de chêne... ».

Au 19^{ème} siècle, les inventaires sont à peine plus diserts. En 1835, le notaire effectuant l'inventaire d'une ferme du Haut-du-Tôt (88), après le décès de son propriétaire, signalait « un banc de cuisine en hêtre, une table à rallonge avec son pied tourné, six chaises en bois, une horloge en bois, une armoire bois de chêne à deux volets et deux tiroirs en dessous fermant à clef^[8].

Ces quelques exemples témoignent des limites de la littérature notariale, où l'aspect physique des meubles cités est inégalement évoqué.

Si utiles soient-elles, ces sources ne peuvent donc suffire, seules, à la connaissance du mobilier lorrain et des usages qui lui sont associés. Disposer de sources iconographiques, d'images de quelque nature que ce soit, pourvu qu'elles soient fiables, montrant plus concrètement comment s'organisait un intérieur rural à une époque donnée, s'avère par conséquent intéressant. Certains mobiliers régionaux bénéficient d'une telle iconographie. Hélas, ce n'est pas le cas du mobilier lorrain. En Lorraine, cette documentation est quasiment inexistante. Et les travaux menés ces derniers temps dans le cadre de la préparation de notre

exposition^[9] n'ont guère permis de compléter le maigre corpus des images documentaires fiables signalées en 1973 par l'Abbé Choux. Rappelons, pour les 16^{ème} et 17^{ème} siècles :

- « la chambre du chanoine Jean Pèlerin en 1505 », qui se trouve dans *La Perspective artistique* publiée à Toul en 1505. Dans cet ouvrage, Jean Pèlerin, dit Le Viator, qui était chanoine à Toul, montre l'application des principes de la perspective. Et l'on peut y voir une pièce garnie d'un mobilier cosu dont certains éléments, la table en particulier, sont restés en usage en Lorraine, jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle.
- La « chambre de Jacques Callot », gravée vers 1630 par François Collignon « son disciple ». Il s'agit là encore d'un intérieur bourgeois (nous sommes à Nancy, sur la place de la Carrière), avec un lit clos aux courtines soigneusement tirées, des chaises alignées contre un mur et une table à piétement tourné dont le type s'est lui aussi pérennisé jusqu'au 19^{ème} siècle.
- Dans sa série des *Gueux*, Jacques Callot (vers 1625/30), représentait une « Vieille au chat », assise sur une petite selle à trois pieds. L'usage de ce type de siège, le plus archaïque et le plus simple des sièges ruraux, était très largement répandu dans les intérieurs les plus modestes. Il s'est perpétué longtemps dans les cuisines rurales avant de devenir le siège d'étable par excellence.

Et pour le 19^{ème} siècle, ces deux gravures fiables :

- « *Une veillée dans la vallée de Celles* », par Henri Valentin (1820-1855), où l'artiste a représenté le *poêle* traditionnel vosgien avec son ameublement : lit à colonnes, armoire, horloge de parquet et autres éléments de mobilier propres aux milieux populaires
- « *Un intérieur vosgien* », vers 1850, par Charles Pinot (1817- 1874), qui nous montre une cuisine et son équipement : buffet-vaisselier, tables et chaise à piétement tourné.

Signalons aussi les intérieurs paysans mosellans de Clément Kieffer (1881-1964), illustrant des traditions mobilières moribondes au début du 20^{ème} siècle.

Bien qu'éparse, cette iconographie est significative, comme en témoignera, plus tard, l'enquête, inédite en France, imaginée par trois pionniers de l'ethnologie nationale.

L'enquête sur le mobilier traditionnel (EMT) du chantier 909^[10]

En 1941, la France étant en partie occupée, les jeunes gens couraient le risque de se voir enrôlés dans le service du travail obligatoire. Dans le même temps, s'inscrivant dans le « projet culturel de Vichy », l'Etat organisait un « service de chantiers intellectuels et scientifiques » dépendant de la Délégation générale à

l'Équipement national. Il s'agissait de mettre en place un ensemble d'enquêtes sur le terrain, montrant les liens entre le *folklore* et le régionalisme. Ce concept, qui s'appuyait beaucoup sur l'ethnologie, partait du principe qu'une communauté ethnique, ici le « monde paysan », ne pouvait affirmer son identité et son appartenance à un groupe que grâce à un retour aux traditions.

C'est alors que Georges-Henri Rivière (1897-1985), fondateur du Musée National des Arts et Traditions populaires, et deux de ses amis ethnologues, Urbain Cassan et Pierre-Louis Duchartre, eurent l'idée, géniale, d'utiliser ce programme officiel de Vichy à des fins à la fois scientifiques et humanitaires.

Scientifiques, parce que c'était l'occasion inespérée de mettre en place, pour la première fois, une véritable enquête ethnologique à grande échelle.

Humanitaires, parce qu'en faisant embaucher officiellement par l'État de Vichy le nombre le plus important possible de jeunes gens, et en leur procurant un travail officiel, on les mettait à l'abri de tout risque d'enrôlement au Service du Travail Obligatoire.

Cette enquête est connue sous l'abréviation de « EMT. Chantier 909 ». Elle est considérée comme le fondement des études modernes sur les mobiliers régionaux français.

Certes, il existait déjà des publications sur ces mobiliers. Mais il s'agissait surtout de chapitres ponctuels dans des ouvrages plus généraux. Aucune ne traitait la problématique de manière globale, prenant en compte tous les aspects de la question. Une méthodologie précise fut donc mise au point, que les initiateurs complétèrent d'un livret d'instructions. Le principe était clair: il s'agissait de recenser à l'aide une méthode normalisée, « un mobilier variant de pays à pays, fabriqué par des menuisiers et avec des matériaux le plus souvent locaux, à l'usage d'une clientèle locale, attachée à ses habitudes, conservateur de procédés, de formes et d'ornements parfois très anciens, accueillant la nouveauté quand il fallait, mais en la dirigeant. Ce mobilier était proprement traditionnel ».

Où et comment trouver ce mobilier ? Les instructions données aux jeunes enquêteurs étaient très précises : il fallait visiter les musées^[11], les collectionneurs, les antiquaires et les brocanteurs. Bref, aller partout où l'on pouvait espérer encore repérer meubles et éléments de mobilier traditionnels. Il était temps. Car, depuis la fin de la Grande Guerre, le monde rural avait commencé une lente mais inexorable mutation. Quelques années encore, et son environnement matériel serait définitivement transformé. Dans ce domaine, le mobilier était particulièrement concerné. En effet, par définition, un meuble étant un objet mobile, il est fait pour bouger. Dans toutes les provinces de France, il s'était

passé le même phénomène : depuis qu'il n'était plus de mise dans les milieux ruraux, on n'avait plus cessé de déplacer le mobilier traditionnel. Le plus souvent, hélas, en le cédant aux antiquaires et autres brocanteurs qui sillonnaient les campagnes à la recherche de bonnes affaires.

Toutes les familles pourtant n'avaient pas cédé à ces tentations. Et beaucoup, attachées à leurs patrimoines familiaux, en avaient conservé les plus beaux exemplaires, au prix, toutefois, de transferts à « la ville ». C'est pourquoi on demanda aux jeunes enquêteurs d'aller partout, chez les habitants des petites bourgades et des campagnes, dans les hospices et chez les artisans traditionnels.

On avait réparti les enquêteurs par équipe de deux, et on leur avait affecté un territoire, le plus souvent un département. Ensuite, trois mois durant, le Musée National des Arts et Traditions Populaires leur avait dispensé une formation en deux « volets » : un volet scientifique et un volet méthodologique et technique.

Si le volet scientifique, qui consistait essentiellement en la consultation de toute la bibliographie sur le sujet, fut rapidement traité, le volet technique et méthodologique avait requis beaucoup plus de minutie dans sa préparation. L'enjeu était considérable : il s'agissait, pour les organisateurs, d'exploiter au mieux l'ultime possibilité de collecter sur place des données en passe de disparaître définitivement. Il convenait donc de concevoir une méthode de travail précise et claire, facile à respecter, qui permettrait ensuite le traitement de la masse d'informations récoltées.

On donna des instructions sur la manière de tenir à jour les différents instruments de travail : journal de route et minutes d'enregistrement des différents documents recueillis. Des dessins devaient accompagner les fiches, ainsi que des photographies. On avait également établi un plan d'enquête à respecter, témoignant du souci des initiateurs du projet de ne rien laisser au hasard dans la recherche ethnographique. Pour chaque meuble observé, il fallait préciser :

- son nom français et local (par exemple : lit et alcôve)
- le lieu précis d'observation : pièce, localisation dans la pièce....
- sa description : bois employés avec leur provenance, modes de travail et traitement du bois, modes d'assemblages, éléments accessoires (ferrures, textiles), marques de fabrication et de propriété, mots de métiers, dimensions...
- sa technique : artisans ayant concouru à la fabrication, entretien...
- sa fonction simple ou complexe, ancienne et actuelle
- ses caractères sociologiques, économiques et idéologiques (coutumes liées à l'entrée du meuble dans la famille, à son usage, rang social du propriétaire, interprétation de certains thèmes décoratifs)

- sa place usuelle dans la maison
- son historique, son évolution, sa répartition, son avenir, son origine supposée ou établie : qui l'a fait ? quand ? où ? pour qui ? à quel prix ? ce type était-il toujours en faveur, en régression, rare ?, quelle était son aire de répartition
- enfin, les références.

On avait accompagné ces prescriptions de conseils pratiques pour se présenter sur le terrain, en particulier chez l'habitant. Les jeunes enquêteurs avaient reçu des ordres de mission et des lettres de recommandation destinées à faciliter leur introduction dans le milieu local.

En dépit de toutes ces précautions, le travail sur le terrain fut cependant souvent pénible. La vie matérielle était difficile. C'était la guerre. On manquait de nourriture. Il faisait froid et il pleuvait, et les jeunes, qui se déplaçaient en bicyclette, avaient beaucoup de mal pour trouver les pneus de rechange nécessaires à la poursuite de leur mission. Il y eut aussi beaucoup de difficultés psychologiques, à cause de l'occupant et aussi de la méfiance des habitants. Sans le dynamisme de Georges-Henri Rivière, beaucoup auraient abandonné et le chantier aurait perdu l'essentiel de son intérêt.

De 1941 à 1946, 45 enquêteurs ont travaillé au sein du chantier 909. Au cours de cette incroyable enquête, 13 784 monographies de meubles et d'intérieurs ont été constituées. Tous les départements français ont été prospectés, sauf ceux de la Moselle, du Bas et du Haut-Rhin, de la Corse, territoires alors interdits. Certaines régions côtières n'ont été prospectées que partiellement.

Les résultats de ce vaste chantier sont à la hauteur des ambitions de ses initiateurs. Ils sont considérables. Cette période fut en effet le dernier moment favorable à une telle enquête. Dans les campagnes françaises, en dépit du début des mutations initiées depuis 1918, peu de changements étaient intervenus jusque là. Les intérieurs paysans n'avaient pas encore été complètement bouleversés, comme ils devaient l'être rapidement après la Libération, lorsque les ruraux commenceront à moderniser leurs intérieurs.

Il est clair qu'une telle enquête n'aurait plus jamais été possible ensuite. En Lorraine, elle se fit entre novembre 1941 et juillet 1943. L'objectif était de retourner à la source, c'est-à-dire d'observer le meuble en position primaire, dans la maison et dans la fonction pour laquelle il avait été créé.

Malheureusement l'enquête est restée partielle, n'ayant pu être menée partout. Tous les villages n'ont pas été prospectés : 9 seulement dans la Meuse, avec 84 dossiers établis, 18 en Meurthe-et-Moselle, avec 111 dossiers établis, 33 dans les Vosges, avec 216 dossiers établis. Bien qu'inégaux, ces journaux

de route ont cependant livré de précieux témoignages sur les mentalités et les pratiques des paysans et des menuisiers rencontrés.

Ces quelques exemples montrent la dimension et l'ampleur du travail de l'ethnologue et de ses méthodes. Mais ils en soulignent également les faiblesses et amènent à reconsidérer les champs traditionnels d'investigation. C'est ainsi que pour le mobilier, il arrive désormais que l'on se tourne vers les archéologues et que l'on fasse appel à certains de leurs savoir-faire et de leurs techniques.

L'archéologue et le mobilier

Sans exclure le recours au document, l'archéologue se fonde plus volontiers sur l'observation minutieuse de l'objet et du contexte dans lequel il a été mis au jour. Concernant le mobilier, s'il ne fouille évidemment pas le sol, l'archéologue « fouille » le meuble, à la recherche du moindre indice sur son histoire. Son regard, plus aigu que celui de l'ethnologue, est aussi plus « technique ». Grâce aux nouvelles technologies, il dispose de moyens qui lui permettent de décrypter l'infiniment petit, d'entrer dans la matière, de l'ausculter et d'en tirer des enseignements qui viendront ensuite nourrir la réflexion de l'ethnologue.

On peut ainsi « lire » un meuble ou tout autre objet intimement lié à la vie quotidienne des hommes. Cette « lecture anthropologique » comme l'écrit notre collègue Madeleine Blondel à propos du costume régional^[12], peut sans problème être appliquée au meuble, pourvu qu'elle le soit selon une méthode claire et précise. Elle constitue alors un moyen d'investigation particulièrement fiable et étonnant.

Grâce au constat d'état réalisé avec la plus grande minutie, le technicien^[13] ausculte le meuble. Aucun élément ne lui échappe : matériaux, structure et décor, techniques d'assemblage et d'ornementation, état général. Il y repère facilement les détails non visibles qui « racontent » son histoire : réparations ou modifications anciennes, traces et altérations liées à l'usage. Hélas, si l'on peut désormais tenter de « lire » un meuble, on reste encore trop souvent démuné lorsqu'il s'agit de le dater.

La datation des meubles lorrains, une question encore mal résolue

Dans une région comme la Lorraine où les meubles ne comportent habituellement ni signature, ni date, ni la moindre inscription, la question de la datation des meubles populaires reste aigüe et problématique^[14].

Longtemps, on a eu recours à une méthode dite « comparative », qui donnait des « datations relatives », à partir des styles et des décors. Malheureusement les menuisiers reproduisaient continuellement les mêmes modèles. Les meubles

d'inspiration Louis XV se sont donc perpétués très tard au 19^{ème} siècle, rendant impossible toute datation plausible. Cette méthode est par conséquent très aléatoire.

Par ailleurs, le recours au témoignage oral n'est valable que lorsqu'il est encore possible de disposer d'informations de première main et de source sûre (documents et archives familiales). Hélas, ce type d'informations est rarissime, et, excepté pour les cas de meubles familiaux restés en place « depuis toujours », la méthode reste très ponctuelle et aléatoire. Car la transmission orale des traditions familiales finit par se déformer au fil du temps et ne livre plus que des informations fragmentaires.

Le recours aux sources écrites n'est guère plus fiable. Les inventaires après-décès n'offrent que des descriptions succinctes des meubles d'une succession. En revanche, le recours à l'iconographie peut parfois constituer un moyen plus fiable pour proposer une datation. En particulier lorsque le programme décoratif du meuble est en lien direct avec un fait historique précis. Les exemples sont rares, mais significatifs. Celui de l'armoire dite « Aux deux empereurs », conservée au Musée Lorrain, en témoigne. Provenant de Raville-sur-Sânon (54), cette armoire affiche en effet sur les battants de sa façade les portraits des empereurs François 1^{er} de Lorraine-Habsbourg (1768-1835) et Alexandre 1^{er} Pavlovitch (1777-1835), vainqueurs à Leipzig en 1813, de Napoléon 1^{er}. Après leur défaite, les troupes françaises étaient rentrées en France poursuivies par les armées impériales coalisées. Passant par la Lorraine, celles d'Alexandre 1^{er} avaient bivouaqué à Béchy (57) avant d'aller assiéger Metz. C'est cet épisode historique qui dut frapper les populations locales qu'illustre cette armoire, datable précisément vers 1814-1815.

L'archéologie au service de la datation du mobilier

Les méthodes de datation absolue sont actuellement le moyen le plus fiable pour faire progresser la question. Les meubles étant constitués essentiellement de bois, matière organique, il existe deux méthodes de ce type : la méthode par le carbone 14 et la dendrochronologie.

La méthode par le carbone 14 n'est guère probante, car pour les périodes récentes, les écarts statistiques des résultats obtenus sont souvent plus importants que les écarts obtenus avec la méthode comparative. Elle n'est donc pas utilisée pour dater le type de meubles que nous évoquons ici.

La **dendrochronologie** en revanche reste la méthode actuellement la plus intéressante pour tenter de dater certains meubles de notre mobilier lorrain.

Cette méthode de mesure des cernes de bois et leur comparaison avec des courbes de référence permet de remonter dans le temps en calant la phase de croissance reconnue sur les bois analysés par rapport à des courbes de référence. La date recherchée est la date d'abattage des bois utilisés et non leur date de mise en œuvre. Il faut donc tenir compte d'un délai de séchage (entre 5/6 années et 18 mois au 18^{ème} siècle, et 18 mois aujourd'hui) et de stockage entre l'abattage et l'utilisation du bois.

La méthode s'applique seulement aux bois à croissance saisonnière, c'est-à-dire à ceux dont la croissance dépend d'un cycle annuel avec une seule phase de croissance par saison (printemps et été), correspondant à la production d'un cerne. Pour les feuillus, il s'agit du chêne, du frêne, du hêtre, de l'orme et du tilleul. Pour les résineux, du sapin et de l'épicéa...

Les possibilités de dater avec précision un meuble par cette technique sont liées notamment à la nature des derniers cernes observés sur les bois employés (duramen, aubier et traces de l'écorce). L'accès aux sections transversales des pièces de bois mises en œuvre est un autre critère déterminant. Pour un même meuble, plus il y a de sections analysables et comparables, plus la datation est fiable et précise. En outre, comme l'aubier a souvent été retiré (il fut longtemps interdit de l'employer), il faut restituer statistiquement le nombre de cernes correspondant pour déterminer une date. Dans ce cas, le résultat de l'analyse ne restituera pas une date précise d'abattage, mais une fourchette de l'ordre de 5 à 6 années, suffisamment courte pour répondre aux attentes de l'ethnologue.

Au-delà de ces indications techniques, les résultats d'études de dendrochronologie menées sur quelques meubles du Musée de la Cour d'Or à Metz, prouvent l'efficacité de la technique. Soulignons en particulier l'exemple de la production de l'atelier dit « de Pontoy », dans le Pays Messin, dont on avait coutume de dater les armoires vers 1825-1835^[15]. Leur format, leur structure et leur ornementation s'inscrivant encore pleinement dans le goût Louis XV encore largement en usage en Lorraine à cette époque, il ne semblait pas absurde de donner de telles dates. Les résultats de l'étude menée sur un spécimen du musée de la Cour d'Or de Metz sont étonnants, et ont montré qu'il fallait reculer d'environ 20 ans la date de fabrication de cette production.

En dépit de l'ampleur des travaux encore à venir et du coût important de ce type d'étude, les résultats s'avèrent concluants. Grâce à la dendrochronologie, quelques meubles soigneusement choisis ont donc pu être datés et l'on sait désormais, contre toute attente, que dans certains cantons lorrains la fabrication de mobilier traditionnel s'est poursuivie bien au-delà de 1850, longtemps considérée comme date ultime de cette production.

Discussion

Notre Présidente, M^{me} Christiane Dupuy-Stutzmann, lance la discussion en s'interrogeant sur la possible concurrence entre les meubles de style et le mobilier que l'on pourrait appeler « populaire ». De fait, M^{me} Roze confirme que, dans les intérieurs lorrains, pouvaient coexister différents styles de meubles qui étaient associés à différents secteurs de la maison. La discussion se poursuit avec les interventions de M^{me} Keller-Didier, de MM. Barlier, Kevers-Pascalis, Bur, Burgard et Laxenaire. On revient notamment sur la dendrochronologie et sur *l'Enquête* du chantier 909. Sont évoqués aussi : les inscriptions trouvées sur certains objets ; les meubles « tire-lire » ; les méthodes qui permettent aux spécialistes de distinguer une armoire lorraine d'une armoire normande.



Notes

- [1] Charles Sadoul, *Le Mobilier lorrain (ensemble et détails)*, Paris, Charles Massin, coll. « L'art régional en France », 1926.
- [2] Jacques Choux, *Meubles lorrains*, Paris, Hachette Littérature, coll. « L'inventaire régional établi par Jacques Fréal », 1973, 114 p.
- [3] Jacques Choux, *Les meubles lorrains*, Nancy, 1993, p. 12.
- [4] AD 54, 12 E 19 (2 juin 1779)
- [5] AD 54 12 E 19 (27 mars 1792)
- [6] Cité par Roger Blais, *Inventaire des meubles d'un charbonnier de Champigneulle en 1604*, dans « *Revue historique de la Lorraine* », 1935, p. 167-169.
- [7] Cité par Abbé A. Génin, Epiez Maxey-sur-Vaize (Meuse), dans « *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc* », 1911, p. 48-150.
- [8] Cité dans Bernard Cunin, *Le mobilier dans les fermes au siècle dernier*, dans « *Dialogues transvosgiens* », mai 1996, n° 11, p. 126-131.
- [9] Il s'agit de l'exposition « *L'Âge d'Or du Mobilier Lorrain. De l'arbre à l'armoire* », présentée au Musée Lorrain, à Nancy, du 27 novembre 2010 au 10 avril 2011, puis au Musée de la Cour d'Or, à Metz, du 11 mai au 19 septembre 2011.
- [10] Sur cette enquête, voir Olivier Caumont, Historiographie et collections publiques, dans « *L'Âge d'Or du Mobilier lorrain. De l'arbre à l'armoire* », publié sous la direction d'Olivier Caumont et Francine Roze, Paris, Somogy, 2010, p. 64-66.
- [11] Le Musée Lorrain a été visité à cette occasion et les meubles qui constituaient alors son fonds de mobilier traditionnel « fichés ».

- [12] Madeleine Blondel, Pour une lecture anthropologique du costume régional, dans «*Les costumes régionaux entre mémoire et histoire*», Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 279-288. Mise au point au Musée de la Vie Bourguignonne à Dijon, cette méthode peut conduire à une connaissance presque «*intime*» d'une pièce de vêtement, grâce en particulier à l'examen des trous d'aiguilles, des traces de sueur ou de plis.
- [13] Il s'agit ici de restaurateurs conservateurs spécialisés dans le domaine de la restauration des œuvres d'art.
- [14] Voir Olivier Caumont, Le débat chronologique: la datation du mobilier traditionnel, dans «*L'Âge d'Or du mobilier lorrain. De l'arbre à l'armoire*», sous la direction d'Olivier Caumont et de Francine Roze, Paris Somogy, 2010, p. 56.59
- [15] C'est le cas d'une armoire de ce type achetée sur le marché de l'art en 2008 pour le Musée Lorrain.